

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2026/2027

Organisation de la rentrée scolaire

 **Congés d'été :** l'établissement sera fermé du jeudi 16 juillet 17h au mercredi 19 août 10h. **Rentrée des classes :**

- Les parents peuvent accompagner leurs enfants dans la cour de récréation uniquement le jour de la rentrée.
- Les jours suivants, les enfants des classes élémentaires sont accueillis au portail d'entrée de l'école.
- Les enfants des classes maternelles de PS et MS sont accueillis devant la porte des classes ou au portail de la cour des maternelles pour les élèves en grande section.

Classes	Dates
Niveau CM2	Mardi 1 ^{er} septembre 8H15
Niveau CM1	Mardi 1 ^{er} septembre 8H45
Niveau CE2	Mardi 1 ^{er} septembre 9H15
Niveau CE1	Mardi 1 ^{er} septembre 9h45
Niveau CP	Mardi 1 ^{er} septembre 10H15
Niveau Grande Section	Mardi 1 ^{er} septembre 13H15
Niveau Moyenne Section	Mardi 1 ^{er} septembre 13H45
Niveau Petite Section	Voir circulaire spécifique

 **Messe de rentrée :** vendredi 18 septembre à 17h à la chapelle de l'Institution (entrée collège). **Photos de classe :** lundi 21 et mardi 22 septembre 2026.

Fonctionnement de l'école :

Classe : Lundi - Mardi - Jeudi – Vendredi

HORAIRES : 8h15 - 11h15 et 13h15 – 16h20 (maternelle/CP) - 16h25 (CE-CM)

La ponctualité est exigée afin que la classe puisse commencer à l'heure.

Pour information, nous vous rappelons que les conditions de scolarisation en France sont très strictes et surveillées par l'inspection académique.

Ainsi, l'obligation scolaire à laquelle est soumis votre enfant est une obligation légale (Art. L.131-8 du Code de l'éducation) dont le non-respect peut entraîner des sanctions prévues à l'article R. 624-7 du Code pénal.

**Organisation de l'école :**

- **Classes maternelles :**

Petite Section : 2 classes

Moyenne Section : 3 classes

Grande Section : 3 classes

Les progressions et projets pédagogiques ont été travaillés en adéquation avec les différents niveaux.

*La répartition des élèves dans les classes a été concertée durant les conseils pédagogiques **et aucun changement ne pourra être effectué.***

Merci pour votre compréhension et votre confiance.

- **Classes élémentaires :**

CP : 3 classes

CE1 : 3 classes

CE1/CE2 : 1 classe

CE2 : 2 classes dont 1 classe avec le dispositif CHAM.

CM1 : 4 classes dont 1 classe avec le dispositif CHAM

CM2 : 4 classes dont une classe avec dispositif CHAM

L'équipe enseignante s'est attachée à répartir les enfants dans les différentes classes en tenant compte de l'épanouissement de chaque élève dans sa classe d'appartenance.

Aucun changement ne pourra être effectué concernant la répartition des élèves dans les classes.

Merci de votre compréhension et de votre confiance.

- **REUNIONS DE RENTREE dans la classe de votre enfant :**

Petites sections	Vendredi 11 septembre à 16h45
Moyennes sections	Vendredi 11 septembre à 16h45
Grandes sections	Mardi 22 septembre à 16h45
CP	Vendredi 4 septembre à 16h45
CE1 et classe de CE1 /CE2	Mardi 15 septembre à 16h45
CE2	Lundi 21 septembre à 17h
CM1	Mardi 15 septembre à 17h
CM2	Jeudi 10 septembre à 16h45

**Garderie et restauration : Ouverture dès le jour de la rentrée.**

Les actualités de l'école et le suivi des notes (à partir du CE1, pas de notes en CP) sont transmis sur **EcoleDirecte**.

Un code d'accès est fourni à la rentrée (pour les nouvelles familles).

Pour la restauration, un paiement en ligne est proposé à partir du site **EcoleDirecte**.

Les familles des élèves disposant d'un panier repas devront s'acquitter d'une contribution de l'ordre de 4€50/repas correspondant aux frais de prise en charge durant le temps de cantine et de surveillance.

Les élèves du CP au CM2 auront une carte de self. *Toute perte ou dégradation de celle-ci entraînera un coût de 10 euros pour en établir une nouvelle.*

Depuis l'an dernier, un nouveau système de pointage de la garderie du soir est en place.

Chaque élève dispose d'un badge accroché à son cartable. Nous le déposerons sur son cartable le jour de la rentrée. **Merci de veiller à ce qu'il reste en place toute l'année scolaire** (attention à la machine à laver qui peut l'endommager). A chaque départ de la garderie, le badge sera scanné au portail afin de garantir la sécurité de chaque élève. *Toute perte ou dégradation de celui-ci entraînera un coût de 10 euros pour en établir un nouveau.*

Une garderie gratuite est assurée de : 7h30 à 8h15 - 11h15 à 12h00 - 16h20/25 à 17h00.

Une garderie payante est proposée de 17h00 à 19h.

L'école ferme à 19h00.

Merci de respecter les horaires pour le personnel.

Les enfants ne prenant pas leur repas à Saint-Alyre peuvent accéder à la cour de récréation à partir de **13h05**.

**Pour toute question pédagogique :**

Afin de concilier d'une part, la sécurité et le travail des enfants et d'autre part, l'accueil et la rencontre des familles, l'équipe pédagogique est à votre disposition pour vous recevoir **sur rendez-vous** uniquement.

Nous vous recommandons de notifier par écrit à l'enseignant de l'enfant tout changement de rythme habituel (repas, étude, heure de départ).

**La pastorale :**

Notre visée éducative est l'apprentissage de la tolérance et l'ouverture à l'autre.

L'éveil à la foi se déroule en maternelle et en CP.

La culture religieuse est enseignée aux enfants à partir du CE1.

La préparation au sacrement du baptême est proposée à partir du CE1, au sacrement de réconciliation dès le CE2 et à la première communion dès le CM1.

Des informations complémentaires seront données courant septembre.

Activités pause méridienne

Elles débuteront fin septembre en CM1 et CM2 et début octobre en CP, CE1 et CE2.

Les inscriptions auront lieu après la rentrée. Des informations vous parviendront courant septembre.

Santé

La fiche médicale de votre enfant vous sera remise à la rentrée. Elle sera à compléter ou à modifier.

Attention, les PAI doivent être transmis à l'école avant le jour de la rentrée.

Une permanence se tiendra le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 8h à 12h au secrétariat.

Les PAI doivent être accompagnés d'une ordonnance et des médicaments **couvrant l'année scolaire entière.**

Aucune prise en charge ne pourra avoir lieu sans ces documents à jour. Merci de vous rapprocher de la vie scolaire pour obtenir les documents vierges si besoin.

Les menus de la restauration vous seront envoyés tous les mois pour validation.

Règlement de l'école - absences - retards - circulation - parking :

Le règlement de l'école sera disponible à la rentrée en ligne sur EcoleDirecte, une signature électronique sera demandée.

Du CP au CM2, le règlement est inscrit dans l'agenda remis à la rentrée. Il devra être signé par vos soins.

Toute absence devra être signalée **obligatoirement à l'enseignante de votre enfant ET à la vie scolaire (viscoecole) via EcoleDirecte** avant 10 heures le matin et 14 heures l'après-midi.

Il est OBLIGATOIRE de nous signaler si votre enfant souffre d'une maladie contagieuse.

Toute absence doit être justifiée.

Pour des raisons de sécurité, **il est interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'école** et d'accompagner les enfants des classes élémentaires jusque dans leurs salles. L'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'école, merci de ne pas poursuivre vos appels une fois entré dans l'enceinte de l'école.

- Aux heures de sortie, les parents des élèves de l'élémentaire attendent au portail leurs enfants qui sont conduits par les enseignants.
- Pour les élèves des classes de PS et MS : devant les classes.
- Pour les élèves des classes de GS : au portail de la maternelle.

Il est conseillé d'utiliser le **parking de la place des Bughes** ou le **stationnement le long du parking des boulistes**.



Vélos, trottinettes : la piste cyclable doit rester dégagée.

Obligation de descendre des 2 roues pour entrer avec précaution dans l'enceinte de l'école.

Merci pour votre civisme qui a valeur d'exemple auprès des enfants et la sécurité de chacun.



Suivez-nous
sur les
réseaux



@ECOLESAINTALYRE63



Rentrée en Petite Section

En septembre 2026, votre enfant va rentrer en Petite Section de maternelle et nous sommes ravis de l'accueillir à l'école Saint-Alyre.

L'école maternelle est un lieu d'apprentissages et de socialisation.

Il est nécessaire d'effectuer la transition entre les structures d'accueil de la petite enfance et l'école de la manière la plus confortable possible.

Aussi, afin de permettre une meilleure prise en charge de votre enfant, cette rentrée se déroulera en deux temps :

**Merci de vous présenter avec votre enfant et le sac des fournitures demandées
sur la cour des maternelles**

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE à 9H00 pour les enfants dont la première lettre du nom est comprise entre le « A » et le « J ». **Pas de classe le jeudi 3 septembre pour ce groupe** afin de permettre l'accueil des autres élèves.

JEUDI 3 SEPTEMBRE à 9H00 pour les enfants dont la première lettre du nom est comprise entre le « K » et le « Z ». **Ces enfants-là n'auront pas classe le mardi 1^{er} septembre.**

A partir du vendredi 4 septembre, la classe fonctionnera normalement avec le groupe au complet.

Horaires de classe 8h15 à 11h15 et 13h15 à 16h20

La ponctualité est exigée.

A partir du vendredi 4 septembre, de 8h 05 à 8h15, votre enfant sera accueilli par l'enseignante à la porte extérieure de la classe (côté cour). Avant 8h 05, l'accueil sera effectué par les ASEM en salle de garderie des maternelles. Les inscriptions à la cantine et à la garderie seront à indiquer quotidiennement à l'enseignante ou au personnel. Si votre enfant reste à la garderie le soir après 16h20, il sera indispensable de vous présenter auprès des surveillantes avant même de le récupérer sur la cour des classes maternelles. Nous attirons votre attention sur la fatigabilité des enfants de maternelle quant à la fréquentation tardive de la garderie et par conséquent sur leur équilibre scolaire et affectif.

Enfin, si votre enfant est scolarisé à la demi-journée, il conviendra de le signaler à l'enseignante afin de compléter le formulaire destiné aux services académiques.

Tout changement de régime de fréquentation en cours d'année sera à signaler à l'enseignante et au secrétariat.

D'avance merci pour votre coopération et votre confiance.

Bel été !

Marie Tritten et l'équipe éducative

vendredi
18
septembre
17h

Dans la chapelle de
l'Institution,
entrée rue Sainte George



Messe de rentrée

Ce sera l'occasion pour tous (élèves, familles, personnels, ...) de confier cette nouvelle année scolaire qui démarre,

de rendre grâce pour les plus de 200 années de tutelle Ursuline à Saint Alyre,

et de découvrir notre nouvelle tutelle :



Réseau
Alix - Notre Dame

alixnotredame.fr



Institution
Saint-Alyre

FICHE RENSEIGNEMENTS
RENTREE 2026

A remettre à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Tél domicile :

Sexe : ☐ féminin ☐ masculin Nationalité :

Né (e) le A.....

Etude (pour les élèves du primaire uniquement) : Oui - Non

Garderie : Matin ou soir

Situation des parents: Mariés ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ En concubinage ☐ Pacsés ☐

Nom prénom du père :

① Portable : @ email :

Nom prénom de la mère :

① Portable : @ email :

Profession : Père : Lieu :

Mère : Lieu :

Personnes autorisées à venir chercher mon enfant à l'école :

-.....

☎ Téléphone :

-.....

☎ Téléphone :

-.....

☎ Téléphone :

-.....

☎ Téléphone :

Personnes à joindre en cas d'urgence autres que les parents :

-.....

☎ Téléphone :

-.....

☎ Téléphone :

Frères et sœurs :

-.....

Année de naissance :

-.....

Année de naissance :

-.....

Année de naissance :

-.....

Année de naissance :

Renseignements communiqués par la famille :

Allergie : Régime alimentaire :

D'ordre familial :

D'ordre du comportement :

D'ordre scolaire :

Suivi orthophoniste, psychologue :

Observations :

.....

SIGNATURE DES PARENTS :

CONVENTION FINANCIERE 2026 / 2027 - ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Revenu imposable de l'année 2024	Nombre d'enfants à charge au 01/09/2026			
	1	2	3	4
A - jusqu'à 17 000 €	90€	87€	82€	79€
B - 17 000 € - 28 000 €	114€	111€	107€	91€
C - 28 000 € - 42 000 €	126€	122€	120€	111€
D - + de 42 000 €	129€	129€	121€	114€
+ un fonds de mutualisation des activités éducatives de 9 € par mois/10 mois Cette somme couvre l'ensemble des dépenses liées aux activités scolaires diverses afin d'éviter désormais tout appel de fonds aux familles. (Hors photos et livres scolaires)				

Si vous vous situez dans les grilles A, B, C, nous vous demandons de bien vouloir fournir au dossier d'inscription ou au dossier de rentrée une copie de votre avis d'imposition sur les revenus imposables de 2025. En l'absence de justificatifs des revenus, le tarif de la tranche D sera appliqué.

En cas de changement de situation familiale, merci de bien vouloir contacter la directrice de l'école pour une étude de votre dossier.

Le nombre d'enfants retenu sera le nombre d'enfants à charge au 1^{er} septembre 2026.

5 enfants et plus : gratuité à partir du 5e enfant inscrit quel que soit son niveau école, collège, lycée.

Les familles dont l'enfant fréquente uniquement l'école le matin bénéficient d'une réduction de 40 % sur la contribution familiale.

L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement.

**L'attestation d'assurance est disponible via Ecole-Directe,
« Mon espace Famille », « Attestation d'assurance scolaire ».**

COÛT DE LA RESTAURATION	
École maternelle	7,45 €
École élémentaire	7,45 €

FRAIS ANNEXES	
Classe CHAM	715 €
Garderie (de 17h à 19h)	289 €
Études du soir 1J	161 €
Études du soir 2J	278 €
Études du soir 3J	375 €
Cambridge Préparation	130 €
Activités Péri-Educatives sur « le temps de midi »	86€/an pour 1 activité et 128 €/an pour 2 activités
Chorale – Danses traditionnelles	
Sport et santé (Yoga)	
Détente – Relaxation – (Sophrologie)	
Anglais conté	
Origami	
Couture	
Chinois (Initiation)	
Théâtre	
Cotisation APEL	21 €
Renouvellement carte cantine perdue/détériorée (uniquement classes élémentaires)	10€
Renouvellement carte garderie perdue/détériorée	10€

COUT DE LA SCOLARISATION

La facture annuelle est consultable sur Ecole Directe.
Des régularisations éventuelles pourront être effectuées en cours d'année. Tout mois commencé est dû.
Certains frais supplémentaires pourront être prélevés durant l'année scolaire pour des activités spécifiques (sorties, voyages, certifications...)

GARDERIE DU SOIR

Un service de garderie est proposé aux familles gratuitement le matin à partir de 7H30 et le soir jusqu'à 17H00. Aux enfants du primaire inscrits en études et en garderie il est accordé une remise de 50 % sur le tarif de la garderie. Au-delà de 19H00, il sera facturé un montant forfaitaire de 50 € par heure et par dépassement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE

- Par prélèvements automatiques mensuels, sur 10 mois le 8 de chaque mois, dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin. (Pour les familles déjà sous prélèvement en 2025/2026, le mandat sera reconduit à partir du 08/09/2026).
- Par carte bancaire, à réception de la facture en 10/2026, sur Ecole-Directe).
- Paiement en 3 versements :
 - > 1/3 à la rentrée scolaire
 - > 1/3 le 1^{er} janvier
 - > 1/3 le 1^{er} avril
- Par virement, chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)
 - > Par chèque, à réception de la facture en 10/2026, à l'ordre de « Institution Saint-Alyre »
 - > En espèces, à réception de la facture en 10/2026, au service Comptabilité.

RÉDUCTIONS

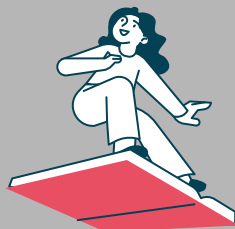
REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

Réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits à Saint-Alyre :

A partir de 3 enfants inscrits à l'Institution Saint-Alyre, il est accordé une réduction forfaitaire sur les contributions d'externat quel que soit le niveau (école, collège ou lycée).

3 enfants inscrits	Réduction de 100€ (sur l'aîné)
4 enfants inscrits	Réduction de 250€ (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet)
5 enfants inscrits et plus	Gratuité à partir du 5ème enfant quel que soit son niveau, école, collège, lycée et réduction de 250 € (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet en secondaire ou supérieur).

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer au service comptabilité avant le 30 septembre 2026. En toute circonstance exceptionnelle, vous êtes invités à prendre rendez-vous avec le Chef d'Établissement afin de convenir d'une solution.



PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT POUR VOS MANUELS SCOLAIRES

RENDEZ-VOUS SUR WWW.ARBS.COM

La solution simple, économique et responsable

Livraison en point relais ou à domicile
et rachat en fin d'année scolaire

COMMENT COMMANDER VOS MANUELS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE PROCHAINE ?

01

Je crée un compte
sur www.arbs.com
et je commande
mon pack de livres



02



**Je règle ma première
échéance**

Nous facilitons
le paiement

de vos livres via
un règlement
en 2 échéances.

À la commande,
vous ne payez que la 1^{ère}
et votre adhésion
annuelle.

03

Je revends mes livres

À la fin de l'année scolaire, vous éditez
votre bon de retour depuis votre espace
personnel et vous nous retournez
vos manuels par voie postale.

04

Je ne paie pas la 2^e échéance

À réception, nous contrôlons l'état de vos
manuels. Si vous nous en revendez l'ensemble,
vous ne payez pas la seconde échéance.

ATTENTION : DATE LIMITE LE 15 AOÛT !

Pour une livraison dans les temps avant la rentrée scolaire
pensez à commander avant le 15 août !

**EN DEVENANT ADHÉRENT DE L'ARBS, VOUS CONTRIBUEZ
AU FONCTIONNEMENT D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE
QUI RÉDUIT VOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.**



Nos manuels scolaires sont
réutilisés chaque année
grâce à un stock mutualisé
entre établissements.



Ils sont consolidés
et réparés pour rester
en bon état.



Les distributions ont
lieu prioritairement en
établissement et réduisent
ainsi les émissions liées
au transport.

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?

 Assistance en ligne sur www.arbs.com

 **03 20 72 10 43** (Appel gratuit)

 **Accueil sur rendez-vous**
à prendre depuis notre site internet

**ACCÉDER
À MON ESPACE
DE COMMANDE !**
Flashez le code





L'assurance au cœur fraternel

L'assurance scolaire de votre enfant



CHERS PARENTS

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2026-2027, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :
24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !



En toutes circonstances en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché.

Garanties ⁽¹⁾	Prestations
Invalidité permanente : • inférieure à 66 % - franchise relative ⁽²⁾ 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	jusqu'à 45 800 € 65 000 € 99 500 €
Décès	5 000 €
Traitement médical dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours	21 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €
Chambre particulière en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
Soins et frais de prothèse : • appareil d'orthodontie • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles	400 €
Frais de transport	305 €

Garanties ⁽¹⁾	Prestations
Frais de rapatriement	1 600 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
Harcèlement scolaire : garantie de Protection Juridique en cas de victime de harcèlement scolaire, d'atteinte à la e-réputation	10 000 €
Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 10 août 2026 :
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire>

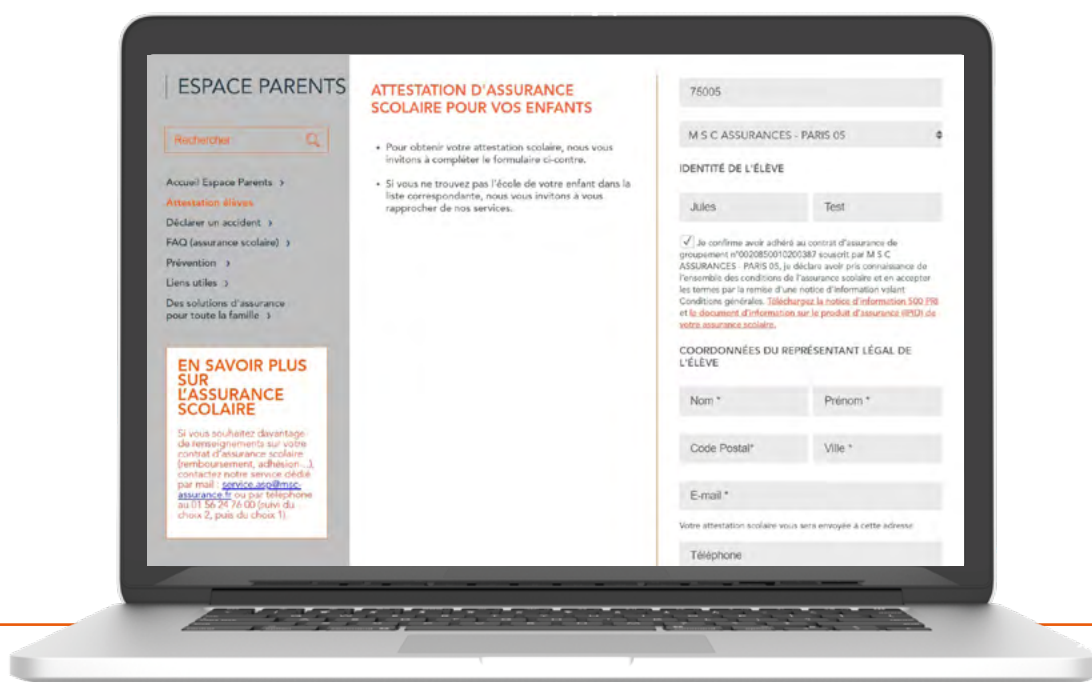
(1) Dans la limite et selon les conditions de la notice d'information.

(2) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 24 août 2026 ?



1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation via l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail :

service.assurancescolaire@msc-assurance.fr
ou par téléphone au **01 56 24 76 00**.

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497

@AdobeStock





Qu'est-ce que l'APEL :

Avec ses 991 000 adhérents, l'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. Nous sommes également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique.

L'APEL, c'est quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- Famille & éducation, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- www.apel.fr, le site internet de l'Apel nationale qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants.
- Apel Service, un service téléphonique (01 46 90 09 60), où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les difficultés éducatives rencontrées.
- Le Service d'information et de conseil aux familles, présent dans la plupart des Apel académiques et départementales, qui initie et soutient la mise en place d'actions dans les domaines de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel, et accompagne les familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.

Qu'est-ce que l'APEL Saint-Alyre :

C'est une belle équipe qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'Institution :

- Animations au sein de l'Institution :
 - Visite du père Noël avec goûters pour Maternelles et Primaires
 - Galette des rois entre l'Institution, les parents et l'APEL
 - Présence aux portes ouvertes de l'Institution
 - Sensibilisation sur les handicaps en primaire avec des prestataires extérieurs
 - Sensibilisation aux premiers secours en primaire
 - Participation à l'organisation du Forum des métiers pour le lycée
 - Achat de calculatrices pour les CM2
 - Animation du réseau des parents correspondants au collège et au lycée

- Organisation de manifestations :
 - Marché de Noël
 - Vente des chocolats de Noël
 - Vente de chocolats de pâques
 - Kermesse des maternelles et primaires
 - Tombola pour les maternelles et primaires
 - Vente de brioches pour l'ADAPEI
 - Vente de crêpes pour les maternelles et primaires
- Aide au financement à l'acquisition de matériel et/ou d'outils pédagogiques :
 - Livres scolaires en classe pour alléger les cartables pour nos collégiens
 - Certificat prévention et secours civiques de niveau 1 pour les 4e
 - Projet d'aménagement de la garderie des maternelles
 - Aide aux familles en difficulté
- Mise en place d'un annuaire pour les maternelles et primaires
- Présence lors de conseils de discipline
- Participation au conseil d'administration avec l'Institution et OGEC (la présidence de l'APEL y est membre de droit)

L'APEL Saint-Alyre remercie tous les parents, les lycéens et collégiens pour le temps accordé ! Rien ne peut se faire sans vous !

L'adhésion à l'APEL Saint-Alyre – Septembre 2026 :

Votre adhésion à l'APEL de 21€ par famille sera prélevée automatiquement sur votre première facture de l'année.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL Saint-Alyre, vous devez refuser l'adhésion auprès de l'APEL via un mail avant fin septembre.

PARENT CORRESPONDANT en classe de collège et lycée

La Direction de Saint-Alyre et l'APEL vous proposent de vous impliquer dans la vie de la classe de votre enfant en devenant PARENT CORRESPONDANT, et participer ainsi aux Conseils de classe.

En quelques lignes, les missions et fonctions du Parent Correspondant :

- Vous représentez un lien privilégié entre les familles, l'établissement, l'équipe enseignante
- A ce titre, vous participez aux conseils de classe
- Vous pouvez intervenir comme médiateur à la demande d'un parent ou d'un membre de l'établissement.

Afin de vous aider à exercer votre rôle de Parent Correspondant dans les meilleures conditions, l'APEL vous propose une formation en début d'année scolaire (un samedi matin sur le mois d'octobre).

L'aventure vous tente ? Manifestez-vous lors de la réunion de rentrée des classes en septembre.

Si vous avez une question sur ce rôle de parent correspondant, vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail (apel.saintalyre@gmail.com)

Nous rejoindre :

Vous souhaitez faire partie de l'APEL que ce soit de façon occasionnelle, intégrer le conseil d'administration, ou faire partie de notre bureau, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de **l'assemblée générale le samedi 26 septembre matin à l'Institution (avec cette année Sodexo qui nous ouvre les portes de son restaurant scolaire)** ou encore nous contacter par mail.

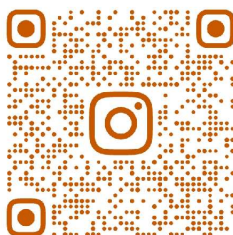
Nous contacter :

Adresse mail : apel.saintalyre@gmail.com

Nous suivre sur Facebook : [Apel Saint-Alyre](#)



Nous suivre sur Instagram : [apelsaintalyre63](#)



@APELSAINTALYRE63

L'équipe de l'Apel Saint-Alyre

En quelques photos :



 **Matériel à apporter le jour de la rentrée :**

- 6 photos d'identité marquées au dos au nom de votre enfant (pas de photocopie) **indispensables dès le jour de la rentrée**
- 1 carton à dessins format A3 32x45 (avec élastiques)
- 1 protège-documents **personnalisable (160 vues)**
- 1 pochette de papier canson 24x32 (couleurs vives)
- 1 petit sac à dos souple où seront rangés tétine et doudou (pas de cartable rigide encombrant au porte-manteau, merci)
- Des vêtements de rechange dans un petit sac marqués à son nom et de saison (culotte + pantalon + tee-shirt).
- 1 petite couverture d'environ 1m20x80cm (ou couette) et/ou un **petit** oreiller pour ceux qui resteront l'après-midi.
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 paquet de lingettes
- 1 petite gourde

Important :

Tout le matériel et les vêtements doivent être marqués au nom de votre enfant.

Pour développer et favoriser l'autonomie de votre enfant, merci de lui mettre tout au long de l'année des vêtements et des chaussures **faciles à enfiler et sans lacets** (pas de ceinture, pas de salopette...).

Merci.



 Matériel à apporter le jour de la rentrée y compris les photos :

- 2 photos d'identité **récente** (**marquées au nom de l'enfant au dos**)
- 1 chemise à élastiques 3 rabats **A3**
- 1 porte-vues **personnalisable 200 vues**
- 2 boîtes de Kleenex
- 5 bâtons de colle **SCOTCH** 21g (gros bâton)
- 2 feutres ardoise couleur bleue, pointe moyenne

Important :

Prévoir un petit oreiller dans un sac fermé (30x30 cm maximum) pour le temps de repos et un sac marqué au nom de l'enfant avec des vêtements de rechange.

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de votre enfant.

Merci.



 Matériel à apporter le jour de la rentrée :

- 1 pochette de **18 crayons de couleur Stabilo Trio** diamètre crayon 8,5 mm (chez Cultura, les Volcans, Leclerc...)
- 1 **chemise cartonnée couleur** à élastiques et rabats format **A3 (29,7 x42 cm)**
- 1 **chemise cartonnée couleur** à élastiques et rabats format **A4 (24 x32 cm)**
- 2 porte-vues (lutin), couverture souple, **180 vues, personnalisable** (avec une pochette transparente sur la couverture)
- 1 pochette Canson couleur 24x32 180g/m²
- 1 pochette de 12 feuilles dessin blanc Canson 24x32 cm 180g/m2
- 1 cahier de dessin 36 pages maximum 24x32 + protège-cahier transparent
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 paquet de lingettes nettoyantes visage et main
- 1 gourde (bien hermétique) marquée au nom de l'enfant
- 1 sac à dos marqué au nom de l'enfant
- 1 tenue de rechange marquée au nom de l'enfant dans un sac à part

Important :

Merci de bien suivre les références des fournitures ci-dessus sinon elles vous seront retournées pour échange.

Merci d'étiqueter les fournitures au nom de votre enfant.

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de votre enfant.



⚠ Les enfants doivent avoir le livre, les fichiers et les fournitures pour le jour de la rentrée.

📖 Manuels et fichiers :

- **Fichier Maths** « *Vivre les maths* » **programme 2025** (éditions Nathan 2025) (EAN 13 : 9782095053284) – Fichiers 1 et 2
- **Méthode de lecture** « *J'apprends à lire avec Noisette* » (NATHAN) **livre de lecture** (ISBN : 978-2-09-124186-9)
- **Cahiers d'exercices 1** (ISBN : 978-2-09-124187-6) **et 2** « *J'apprends à lire avec Noisette* » (NATHAN) (ISBN : 978-2-09-124188-3)

Les livres et fichiers doivent être couverts d'un plastique transparent.

Ne pas coller d'étiquette mais noter uniquement le nom de l'enfant à l'intérieur.

📎 Matériel scolaire – prévoir un cartable suffisamment grand pouvant contenir un grand classeur

Une trousse à double compartiment contenant :

- 1 crayons à papier HB
- 1 double décimètre (20 cm) **en plastique rigide**
- 1 gomme **blanche**
- 1 taille crayon avec **réservoir** (de bonne qualité)
- 1 paire de ciseaux de bonne qualité avec bouts arrondis
- 1 bâton de colle
- 1 crayon bicolore (rouge/bleu)
- 1 feutre Velleda bleu
- 18 crayons de couleur

Une petite trousse pour :

- 12 feutres (pointe moyenne) – pas de fluos

Une trousse de réserve qui restera dans le cartable (à renouveler pendant l'année) :

- 3 crayons HB
- 1 gomme blanche
- 5 bâtons de colle
- 1 stylo vert (pas de Frixion, pas de stylo 4 couleurs)
- 4 feutres Velleda (2 bleus + 2 rouges)
- 1 stylo PILOT Frixion bleu 0.7mm
- Recharges stylo Frixion (0.7mm - bleues)

Autre matériel :

- 1 chemise cartonnée à élastique avec rabats (bleue)
- 1 chemise cartonnée à élastique avec rabats (rouge)
- 1 chemise cartonnée à élastique avec rabats (verte)
- 1 pochette canson couleurs vives
- protège document (porte-vues) 120 vues (jaune)
- protège document (porte-vues) 60 vues (rouge)
- protège document (porte-vues) 60 vues (vert)
- protège document (porte-vues) 120 vues (bleu)
- 1 ardoise Velleda et **1 chiffon**
- 1 boîte de mouchoirs en papier

Important : L'agenda est fourni par l'école.

Les cartables à roulettes sont strictement interdits en raison des risques dans les escaliers.

Tout le matériel doit être étiqueté au nom et au prénom de l'enfant, y compris les crayons et feutres.

Merci de veiller à la qualité du matériel et à son renouvellement si nécessaire au cours de l'année.

Merci de marquer également tous les vêtements au nom de votre enfant.

⚠ Les fournitures fantaisies sont interdites.

 **Manuels et fichiers :**

- Codéo CE1 (manuel de l'élève, programme 2025 – ISBN : 978-2-22-3011209)
- A portée de mots CE1 (manuel de l'élève, Edition 2025 – EAN : 978-2-01-7254980)
Code Hachette : 3654470
- Pour comprendre les maths CE1 – Fichier élève (collection Hachette, Edition 2025)
EAN : 978-2-01-7254904 / code Hachette : 3056391
- Dictionnaire : Le Robert Junior illustré 7/11 ans CE/CM/6^{ème}, 33 000 mots
EAN : 978-2-32-1019893 / **pas la version de poche et aucune autre collection ne sera acceptée.**

 **Bien suivre les références du dictionnaire, des livres et fournitures sinon ils vous seront retournés pour échange.**

 Matériel scolaire :

- 4 stylos bille pointe fine **Paper Mate** ou **BIC** (corps translucide couleur orangée) (1 bleu, 1 rouge, 1 noir, 1 vert)
- 1 double décimètre **rigide** (20 cm) avec cm et mm (pas de ½ mm) **en plastique**
- 2 crayons à papier HB n°2 et 1 taille crayon avec récipient
- 1 gomme blanche **uniquement**
- 1 trousse (**pas de plumier**)
- 12 crayons de couleurs, 12 feutres (le tout dans une 2^{ème} trousse)
- 10 bâtons de colle UHU ou Scotch
- 1 paire de ciseaux **à bouts ronds**
- 1 ardoise Velleda (avec 10 crayons feutres de la même marque) et 1 chiffon
- 1 pochette de feuilles **Canson 24 x 32 cm 160 g couleurs vives**
- 2 marqueurs (1 jaune fluo et 1 orange)
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 petit sac en tissu style tote bag pour garder le stock de matériel en classe.

Chaque maîtresse se laisse la possibilité de demander un matériel spécifique à sa classe.

 Les fournitures fantaisies sont interdites. **Choisir le pratique.**

Important : L'agenda est fourni par l'école.

Les cartables à roulettes sont strictement interdits en raison des risques dans les escaliers.

Tout le matériel doit être étiqueté au nom et au prénom de l'enfant, y compris les crayons et feutres.

Merci de veiller à la qualité du matériel et à son renouvellement si nécessaire au cours de l'année.

Merci de marquer également tous les vêtements au nom de votre enfant.

 **Manuels et fichiers :**

- Fichier Tandem maths CE2 (le fichier et le cahier de géométrie) programme 2025 – Edition Nathan (ISBN : 978-2-09-5061555)
- Français manuel « A porter de mots CE2 » – Edition Hachette 2025 nouveau programme (couverture bleu ISBN : 978-2-017-31602-2)
- Fichier Lecture silencieuse CE2 de Martine Géhin Edition Hachette Série 2 (requin sur la couverture)
- Français CE2 – cahier de soutien nouveau programme – collection Chouette entraînement – Edition Hatier 2025 (ISBN : 978-2-401-11243-8)
- Dictionnaire : Robert junior (nouvelle édition) pas de poche (sauf pour ceux qui l'ont laissé en classe)
- Questionner le temps : Livre « Questionner le temps et l'espace CE2 » - Collection Odyssée – Edition BELIN

Nous vous remercions de bien vouloir commander les livres et fichiers au plus tard fin juillet pour tout avoir le jour même de la rentrée.

 Matériel scolaire :

- 2 crayons à papier
- une gomme
- un taille crayon
- 1 stylo frixion bleu + 1 stylo à plume avec effaceur (optionnel)
- 1 stylo vert, 1 stylo noir et 1 stylo rouge
- 2 surligneurs de couleurs différentes
- 2 feutres Velleda
- 1 paire de ciseaux
- 1 colle grand format
- 1 règle graduée de 20 cm en plastique
- un sac en tissu qui servira de réserve avec : 3 colles grand format, 3 feutres Velleda, 3 crayons de papier, 2 stylos bleus, 1 stylo vert, 2 surligneurs, quelques paquets de mouchoirs
- une trousse avec crayons de couleurs et feutres
- 1 équerre en plastique et 1 compas en métal de bonne qualité
- 1 ardoise Velleda avec chiffon
- 1 porte-vue 80 pages (160 vues)
- 4 pochettes cartonnées avec élastique (rouge – bleu – vert – rose)
- 1 paquet de 50 feuilles simples grands carreaux (21x29,7 cm)
- 1 cahier de brouillon
- 1 pochette Canson blanc (24X32)
- 1 pochette Canson couleurs (24X32)
- 1 petit paquet de mouchoirs (format individuel) qui restera dans le casier ou dans le cartable

Chaque maîtresse se laisse la possibilité de demander un matériel spécifique à sa classe.

 Les fournitures fantaisies sont interdites.

Important : L'agenda est fourni par l'école.

Les cartables à roulettes sont strictement interdits en raison des risques dans les escaliers.

Tout le matériel doit être étiqueté au nom et au prénom de l'enfant, y compris les crayons et feutres.

Merci de veiller à la qualité du matériel et à son renouvellement si nécessaire au cours de l'année.

Merci de marquer également tous les vêtements au nom de votre enfant.



Manuels et fichiers :

- Français Explicite CM1 Hachette Education (ISBN 978-2-01-731665-7)
- Outils pour les maths CM1 Edition Magnard (ISBN 978-2-210-51104-0)
- Fichier maths (ISBN 978-2-210-50658-9)
- Cahier de Problèmes. Utiliser le modèle en barres. CM1 Hachette Éducation (ISBN 978 -2-01-100058-3)
- En route pour le calcul mental CM1 Edition Hatier (ISBN 978-2-401-10823-3)

Matériel scolaire :

- 1 cahier de brouillon
- 2 cahiers de devoirs 96 pages (format 17X22 - 90g) couverture polypropylène
- 1 paquet de 100 pochettes transparentes
- 1 règle graduée plate de 30 cm + 1 équerre (**le tout en plastique dur**)
- 1 règle plate en plastique de 15 cm
- 1 compas simple
- Stylo bleu effaçable avec recharges
- 3 bics (rouge, vert, noir) – **pas de stylo 4 couleurs**
- 3 surligneurs de couleurs différentes
- 1 paire de ciseaux bouts ronds
- 2 crayons à papier + 1 taille crayon
- 1 gomme
- crayons de couleurs et feutres
- ardoise Velleda, **chiffon** + 4 feutres bleus ou noirs
- 6 bâtons de colle
- 3 pochettes à élastiques et à rabats (format 24 x 32)
- 1 paquet de 200 feuilles blanches perforées grand format (21 x 29,7) à grands carreaux Seyès
- 1 classeur souple 2cm grand format
- 1 pochette papier Canson blanc (21x29,7) + 1 pochette Canson couleurs vives 24x32
- 1 pochette trieuse **8 parties** en plastique souple
- 3 boîtes de mouchoirs en papier
- 1 sac en tissu pour réserves de fournitures

 Les fournitures fantaisies sont interdites.

Important : L'agenda est fourni par l'école.

Les cartables à roulettes sont strictement interdits en raison des risques dans les escaliers.

Tout le matériel doit être étiqueté au nom et au prénom de l'enfant, y compris les crayons et feutres.

Merci de veiller à la qualité du matériel et à son renouvellement si nécessaire au cours de l'année.

Merci de marquer également tous les vêtements au nom de votre enfant.



 Manuels et fichiers :

- Outils pour les maths CM2 – Magnard, édition 2026 (ISBN : 978-2-210-513297)
- Les nouveaux outils pour le français – Cycle 3 CM2 – Programme 2016 – Magnard (ISBN : 978-2-210-50209-3)
- Fichier iparcours maths – Cahier manuel, édition 2026 (ISBN : 978-2-36246-463-8)
- Fichier Lecture silencieuse CM2 – Série 2 – Hachette Éducation (ISBN : 978-2-01-117983-8)

 Matériel scolaire :

- Une trousse garnie : stylos effaçables bleu, rouge, vert et noir (+ recharges), colle (5 bâtons au nom de l'enfant), crayon à papier ou critérium, gomme, règle graduée 20 cm, ciseaux, taille-crayon, 2 surligneurs de couleurs différentes.
 - 1 compas type Stop System.
 - 1 équerre marquée au nom de l'enfant.
 - Feutres et crayons de couleur.
 - 1 paquet de feuilles doubles blanches grand format grands carreaux.
 - 1 paquet de feuilles simples blanches grand format grands carreaux.
 - 3 pochettes cartonnées à rabats avec élastiques couleur unie : jaune, verte et bleue.
 - 1 pochette trieuse grand format (8 volets).
 - 1 cahier d'essai petit format grands carreaux – 96 pages.
 - 1 pochette Canson blanc (24 × 32 cm).
 - 1 ardoise, 5 feutres d'ardoise et un chiffon.
 - 1 classeur souple grand format (20 mm) + 6 intercalaires (anglais ; possibilité de conserver celui de CM1)
 - 3 boîtes de mouchoirs.
-  Le correcteur liquide est interdit.

Important : L'agenda est fourni par l'école.

Les cartables à roulettes sont strictement interdits en raison des risques dans les escaliers.

Tout le matériel doit être étiqueté au nom et au prénom de l'enfant, y compris les crayons et feutres.

Merci de veiller à la qualité du matériel et à son renouvellement si nécessaire au cours de l'année.

Merci de marquer également tous les vêtements au nom de votre enfant.

SCOLÉO

L'appli **GRATUITE** qui révolutionne
la vie familiale et scolaire !



Télécharger

*"créée par les parents
pour les parents"*



*Scoléo, partenaire
de votre école !*

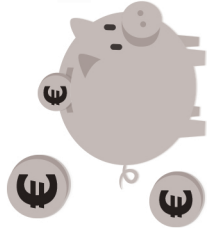


INFORMATION AUX FAMILLES > RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Pour vous simplifier la rentrée des classes cette année, nous organisons l'**Opération fournitures scolaires** avec Scoléo.fr

Gagnez du temps et recevez votre colis complet de fournitures scolaires à la date et au lieu de votre choix (domicile, bureau, vacances,...)

- > **Listes conformes** à la demande des professeurs
- > **Possibilité de supprimer les articles** que vous ne souhaitez pas racheter
- > **Pratique et rapide**, votre commande en 3 minutes chrono
- > **Commande sécurisée par internet**, paiement en 3x sans frais possible



> **Pour chaque commande**, un fonds d'initiative Scoléo est reversé pour notre école

